

Fiche Action D2 : Développer l'ambulatoire : les équipes mobiles pluridisciplinaires pour aller vers le public à domicile.

Constats :

Les constats issus du diagnostic sont les suivants :

- Difficultés d'aller vers les personnes en non demande
- Manque d'équipes mobiles psychiatriques innovantes pour les adultes
- Problèmes d'optimisation du recours à l'urgence
- Manque pour les adolescents/jeunes adultes
- Manque de formation au repérage des phases précoces et des situations non bruyantes (ex : signe de repli etc.)
- Manque de formalisation des liens avec les professionnels de première ligne qui ont bien souvent connaissance de situations préoccupantes (équipes pédagogiques, médecins généralistes, etc.)
- Déficit d'accès aux soins spécialisés :
 - ⇒ Dans les zones blanches géographiques et/ou de compétences
 - ⇒ Par inadéquation des délais et un défaut de transports
 - ⇒ La difficulté de repérer les personnes précaires et d'aller-vers ce public

Des nouvelles formes de précarités dans les territoires ruraux se développent.

Plusieurs équipes mobiles de pédopsychiatrie existent sur le département. Une équipe mobile ressources ITEP est en cours de mise en œuvre. Cependant, les couvertures territoriales sont hétérogènes et les modalités de saisine de ces équipes sont peu connues ou insuffisamment partagées pour avoir une vision globale.

Concernant le public adulte, il n'y a pas d'offre spécifique, notamment pour le public en non demande repéré par les bailleurs sociaux. Le SAMSAH intervient auprès des équipes avec des missions d'appui sur Rennes Métropole.

Les différentes équipes mobiles partagent peu leurs outils.

Des instances de concertation (type hyllo) sont mises en place dans certains territoires pour échanger sur des situations.

Description de l'action

La mobilité et le développement de l'aller vers constitue un enjeu majeur pour les personnes en souffrance psychique.

L'action vise à définir une stratégie globale sur le département de déploiement d'équipes mobiles cohérentes et articulées entre elles.

Il s'agit également de mettre en œuvre des équipes mixtes pluri professionnelles permettant de croiser les compétences.

Axe D : Anticiper, assouplir l'offre

Rappel des objectifs opérationnels

- Développer l'aller vers pour les personnes en non demande
- Agir sur la non-demande
- Prévenir les situations d'urgence
- Travailler en collaboration avec les partenaires pour le consentement aux soins

Pilote(s) :

- CPT : Centre Hospitalier de Redon : Dr BENSENANE
- SAMSAH Espoir 35 : M. HOUEE

Contributeurs :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - CLSM | - EMPP |
| - Professionnel libéraux | - CPT |
| - Représentants sanitaires | - SIAO 35 |
| - Service de secours | - APE2A |
| - ADO HLM | - La PASS |
| - Représentants médico-sociaux | - RLG |
| - HAD 35 | - SEA 35 |
| - FAS | - AMIDS |
| - CD 35 | |

Articulation politiques publiques et démarches territoriales

- Projet Régional de Santé Bretagne 2018-2022
- Schéma Départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, 2015-2021
- Schéma Départemental enfance famille
- Plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019) (Grenelle)
- Travaux et groupe de travail du CRSM
- Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance et en particulier l'action « créer des dispositifs d'intervention adaptés aux problématiques croisées de protection de l'enfance et de handicap ». (Extrait : « inscription de la problématique dans les priorités d'action des PRS et PTSM »)
- Orientations du PDALHPD, copiloté Etat/Département et du Programme Breillien d'Insertion 2018-2022.
- Observatoire Départemental de la Protection de l'enfance (ODPE)

Déclinaison	Modalité de réalisation des phasages	Référent de phasage	Calendrier	Moyens nécessaires
I. Mettre en place des outils communs de bonne pratique	<ul style="list-style-type: none"> Réunir l'ensemble des équipes mobiles Mettre en place une formation commune pour les équipes mobiles et des outils communs (guide d'expérience, évaluation) 	CPT en lien avec l'AEMP (Association nationale des Equipes Mobiles de Psychiatrie)	- 2020	
Public Enfants - Adolescents				
I. Etablir une cartographie des ressources existantes	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les dispositifs existants par le biais d'un questionnaire adressé aux opérateurs Etablir une cartographie (mission, territoire, âge, modalité de fonctionnement), la diffuser et définir les modalités de suivi 	CPT (pédopsy) ITEP du Bas Landry	- 1 ^{er} semestre 2020	
II. Etendre la zone d'intervention du CRIFEM (Equipe Mobile de Crise IntraFamiliale permettant l'évaluation et accès aux soins pour les enfants exposés aux violences conjugales) en intersectoriel		- CPT / ville de Rennes / Parquet / Gendarmerie	- 2020 compte tenu du calendrier du Grenelle (mesure 17 pour les enfants exposés aux violences conjugales)	Moyens humains
III. Participer à la co-construction d'une équipe mixte pluriprofessionnelle en réponse aux besoins des adolescents à difficultés multiples en articulation avec les travaux de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) et de l'ARS	<ul style="list-style-type: none"> En lien avec les travaux de l'ODPE et de l'ARS, créer un dispositif d'intervention adapté aux problématiques croisées de protection de l'enfance et de handicap 	- ASE / ODPE / GCSMS CAP Santé Mentale / CPT		Moyens humains
Public Adulte				
I. En intégrant les résultats de la recherche action conduite par l'APRAS, créer une équipe mobile mixte (travailleurs sanitaires / sociaux / médico-sociaux) allant vers les personnes dans un logement : personnes en souffrance psychique, en non demande, en se rendant à leur domicile sur Rennes métropole et sur le reste du territoire départemental (déclinaison par pays)	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer et diffuser le cahier des charges Mener la recherche action et partager les conclusions Elaborer les missions de l'équipe et effectuer les choix territoriaux 	CRSM / CPT (CHGR)/ APRAS	<ul style="list-style-type: none"> Janvier 2020 2021 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen humains Participation possible du Fonds de solidarité logement (FSL) (Accompagnement social lié au logement (ASL) sur tout le territoire du Département en dehors de Rennes Métropole
II. Mettre en place un dispositif mobile pour aller vers le public précaire dans les zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les territoires concernés en s'appuyant sur les diagnostics réalisés Construire et élaborer le dispositif en s'inspirant des expérimentations existantes (COB'Mobil 29) 	ARS / DDCSPP	<ul style="list-style-type: none"> 2020 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains + matériels Possibilité de co-financer sur le modèle du 29 (Communauté de Communes, financements privés etc.)

Modalité de l'évaluation

Action	Résultat attendu	Modalité d'évaluation
Développer l'ambulance : les équipes mobiles pluridisciplinaires pour aller vers le public à domicile.	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'aller vers pour les personnes en non demande Prévenir les situations d'urgence Travailler en collaboration avec les partenaires pour le consentement aux soins Mettre en place des modèles de collaboration nouveaux 	<ul style="list-style-type: none"> Retour de la recherche action Indicateurs d'activités des équipes mobiles Nombre d'équipe mobile mixte et suivi d'activités Nombre de professionnels des équipes mobiles formés Enquête de satisfaction

Points de vigilance

- La couverture territoriale sur l'ensemble du département